



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°175

ASSEMBLEE GENERALE du 28 mai 2021
Présidence de Monsieur Eric GRELIER

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit mai à 10h, les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis à l'Hôtel Consulaire et via TEAMS 8 boulevard du roi René à Angers, pour leur séance.

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, COLLIN, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, LEFEVRE, LEROUGE
MM., M BILLIARD, BORJON-PIRON, CESBRON, CHOPLAIN, COUGE, COURANT, FAIQ, FILLON,
GRELIER, GROUD, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOURRIT, PORTIER, REYNOUARD,
ROUSSEAU, VIOUX. **Membres Titulaires**

Mme

MM. FLAMANT, LANGEVIN, POLLONO, **Membres Associés**

MM. BESSARD (Président de Mécène & Loire) CORVEE (Directeur ENEDIS), JUGUET (représenté par Me MARCHE, Ordre des avocats), ROBLEDO (Représentant Université d'Angers) représenté par MME BOUVIER, **Conseillers techniques**

EXCUSÉS :

Mmes BEALU, BOURSIER GATE, GOJJARD, MACE, PETITEAU,
MM. BAUDINAUD, BESNIER, CHATEAU, CHOQUET, DRAPEAU, DRONIOU, HARDY, LEGENDRE,
LEMERT, MALET, PATRON, PICOT, RICOT, VARVAT, **Membres Titulaires**

Mmes BARTHELEMY, LENOIR, SOCARD, SYDOR,

MM. BERSON, J.P. BILLIARD, BOISRAMÉ, D BOUYER, BRUNET, GIDOIN de MONNERVILLE,
JOUSSELIN, LECLERC-DOUCKINE, MARTIN, MAHOT, MARQUE, ROUILLER, WERQUIN,
Membres Associés

Mmes COUAPEL (Présidente Chambre de métiers), DESTOMBES (La Poste), DURAND (Directrice DIRECCTE Pays de la Loire), FILIPIAK (Directrice DREAL), GUILLONNEAU (Directrice Services des Douanes), HURMAN (Directrice Banque de France), TESSIER (représentante CIDES),
MM. AUDOIN (la poste), APAIRE (Président MEDEF Pays du Choletais), BEDOUIN (Président We Network), V. BOUYER (Président Destination Anjou), CALTABELLOTA (représentant DCF) CHARTRAIN (Président PRI ORACE), CHALOPIN (Président Syndicat Mixte Anjou Numérique), DAVY (Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire), DESROQUES (Président des Vitrines de Saumur), DOLAY (Président Union Départementale des Commerçants Non Sédentaires), DOUGE (Président Tribunal de Commerce), GAZEAU (Président Vitrines d'Angers), GERARD (Directeur Départemental des Territoires), GILLET (Président du Conseil départemental), GRIMAUD (Département de Maine-et-Loire), LAIZE (Président Chambre d'Agriculture 49) LANDRAU (Représentant CJD 49), LE GALLOUDEC (représentant la JCE), LE MONNIER (Président Comité Local des Banques), PAYEN (Président ASDEPIC), PERROT (Représentant l'ACEC), SALLE, (Président ARC Ouest), SCHAUPP (Président MEDEF Anjou) SOULARD, (Président Pôle Enfant Nova Child), ULLERN (représentée par Mme LECLERC), YANNOU (Anjou Tourisme) VERMERSCH (Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest), VINCENT-PELLEGRY (Président CHOLET Vitrines), WAGENER (Président Agence de Développement du Grand Saumurois), **Conseillers techniques**

INVITES

M. PINEAU Guillaume, Chargé de mission Aménagement Numérique du Territoire · SMO Anjou Numérique

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires Financières

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

Mme ROCHER Anne, CDP49 Formations

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

Délibération relative au budget Exécuté 2020

Le Président donne la parole au Directeur Général de la Chambre, pour la présentation du Budget Exécuté 2020 qui a été examiné par la Commission des Finances le 22/04/21, puis par le Bureau du 17/05/21.

M. Cyrille LAHEURTE présente le Budget Exécuté 2020, comparé au Budget Rectificatif 2020 sur lequel la Chambre s'est prononcée le 27/11/2020.

Le président demande ensuite à Catherine DAGORN, Présidente de la Commission des Finances, de présenter le rapport sur le Budget Exécuté.

Le montant du budget Exécuté 2020 de la CCI de Maine et Loire s'élève à 34 097 546,98 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un excédent de 4 166 062,58 € et le résultat budgétaire par un excédent de 1 769 298,21 €.

Madame DAGORN indique que la Commission s'est réunie le 22 avril 2021 et rappelle les résultats de l'exercice 2020. La Commission, après avoir écouté le rapport du Commissaire aux Comptes, a émis un avis favorable sur les comptes 2020.

Enfin, M. MESSIÉ présente son rapport sur le contrôle annuel des comptes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire. Conformément aux normes de la profession, il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire à la fin de l'exercice 2020. Il indique qu'après avoir procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi, il n'a aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Budget Exécuté, et dans les autres documents adressés aux Membres élus et aux autres Membres de l'Assemblée Générale.

| | |
|-------------------------------------|----|
| <i>Présents au moment du vote :</i> | 25 |
| <i>Pour :</i> | 25 |
| <i>Contre :</i> | 0 |
| <i>Abstention :</i> | 0 |

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Eric GRELIER



Délibération du quai sablier – Budget exécuté 2020

Après avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Exécuté 2020 pour le Quai Sablier à (en euros) :

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Total des charges | 29 682,43 € |
| Total des produits | 41 980,61 € |
| Résultat | 12 298,18 € |
| Résultat budgétaire | + 12 298,18 € |

Présents au moment du vote : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Eric GRELIER



Délibération
du Centre de Formation des Apprentis – Budget exécuté 2020

Après avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Exécuté 2020, pour le Centre de Formation des Apprentis à (en euros) :

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| Total des charges | 20 482 239,96 € |
| Total des produits | 23 832 287,26 € |
| Résultat | + 3 350 047,30 € |
| Résultat budgétaire | + 3 151 446,64 € |

Présents au moment du vote : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Eric GRELIER

